

Objectif zéro tué sur les routes de leur commune : 4 Français sur 10 y croient

Sondage : « Sécurité routière dans ma ville »

L'association Prévention Routière interpelle les maires de France

Alors que le 99^{ème} congrès des Maires de France ouvre ses portes, l'association Prévention Routière dévoile les résultats d'une étude¹ portant sur les Français et la sécurité routière dans leur commune. Elle révèle que 39% des Français estiment que l'objectif « zéro mort ou blessé sur les routes » est atteignable dans leur commune. Face à ce constat, l'association Prévention Routière interpelle les élus locaux et rappelle conformément à son manifeste « Zéro enfant tué sur nos routes » que la mise en œuvre de deux mesures simples, à la portée des maires, peuvent faire baisser la mortalité des moins de 12 ans.

Principaux résultats du sondage « Sécurité routière dans ma ville »

Selon l'étude, 32% des Français ont observé davantage de comportements dangereux au cours de ces deux dernières années, alors qu'ils sont seulement 16% à voir une amélioration de la sécurité routière dans leur commune. Lors de cette enquête, l'association les a également interrogés sur les améliorations qu'ils souhaitent voir mises en place dans leur ville. Ainsi, 38% des Français désirent davantage d'aménagements pour les personnes à mobilité réduite (enfants, y compris poussettes, personnes âgées...). En même temps, 37% aimeraient des aménagements adaptés aux zones dangereuses (virages serrés, zones manquant de visibilité...).

Autre constat, 4 Français sur 10 estiment que l'objectif « Zéro tué et blessé sur les routes » est réalisable dans leur commune. D'ailleurs, plusieurs maires de France ont déjà développé au sein de leur commune des dispositifs ayant fait leurs preuves, et leur ont ainsi permis d'atteindre cet objectif².

Près de 11 000 signatures favorables au manifeste « Zéro enfant tué sur nos routes »

L'association Prévention Routière lance cette année le manifeste « Zéro enfant tué sur nos routes », qui regroupe cinq grandes mesures visant à protéger les enfants. Dans le cadre du congrès des Maires, l'association Prévention Routière propose aux élus de mettre en œuvre deux de ces mesures :

- la limitation de vitesse à 30 km/h généralisée à l'ensemble des zones de vie (écoles, gymnases, conservatoires, parcs et jardins publics, lotissements...);
- l'aménagement sécurisé de la totalité des passages piétons, soit un zebra et une ligne d'arrêt 5 mètres avant le passage.

L'association souhaite susciter une prise de conscience nationale et sensibiliser les adultes aux risques routiers des plus jeunes. Aujourd'hui, elle compte 10 800 signatures favorables au manifeste « Zéro enfant tué sur nos routes ».

Pour plus d'informations : <http://manifeste.preventionroutiere.asso.fr/>

Association Prévention Routière

Sophy SAINTEN

01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25

s.sainten@preventionroutiere.asso.fr

¹ L'étude « Sécurité dans ma ville » a été menée auprès d'un panel représentatif de la population française.

² Selon [le rapport DEKRA de sécurité routière 2014](#), 53 villes françaises de plus de 50 000 habitants ont obtenu le nombre de zéro mort sur les routes, au moins un an entre 2009 et 2012.